

# MAIRIE DE VILLENEUVE D'AMONT

## COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 7 Octobre 2021

Etaient présents : FATON Stéphanie, GODARD Jean-Louis, GODARD Vincent, GRASSA Martine, JUGUET Yann, MERCIER Michel, MONNIN Marie-Claire, PICHON Céline, ROLET Jean-Yves.

Absente excusée : ARTEL Laëtitia (procuration Y. JUGUET).

Absent : MARION Pierre-Alain.

Secrétaire de séance : GRASSA Martine.

Approbation du dernier compte-rendu à l'unanimité. Quorum atteint.

### 1. Demande de subvention au titre du volet forestier du plan de relance

Mr JL Godard informe que dans le cadre du plan de relance « aider la forêt à s'adapter au changement climatique pour mieux l'atténuer » les essences à planter ont été choisies en partenariat avec notre agent ONF. Il convient de solliciter l'octroi d'une aide publique pour le reboisement de 3.05ha de peuplements d'épicéas scolytés. Le montant total HT du projet s'élève à 18904.91€, le montant de la subvention sollicitée s'élève à 15123.93€, la différence sera autofinancée par les excédents du budget bois. Les montants des travaux sont établis sur la base des barèmes de l'instruction technique ministérielle du plan de relance pour les reboisements en plein. Dans tous les cas le taux de subvention ne peut dépasser 80%.

Accord à l'unanimité.

### 2. Etat d'assiette des coupes de bois 2022

Mr JL Godard présente les propositions de l'ONF pour les coupes 2022 :

- Parcelle 12 : coupe rase pour raison sanitaire 0.6ha
- Parcelle 5 : coupe régénération définitive 1.56ha

Accord à l'unanimité.

### 3. Renégociation des prêts avec le Crédit Agricole

Mme le Maire explique que malgré nos relances successives, Mr Penzes n'a pas traité notre dossier dans les temps, les taux proposés sont maintenus mais les capitaux restants dus sont différents il faut délibérer à nouveau.

Prêt n°56034781002 : capital restant du au 8/11/2021 12888.10€ taux réaménagé 2.71% contre 4.10%.

Prêt n°56034783231 : capital restant du au 16/11/2021 75479.19€ taux réaménagé 2.60% contre 4.10%.

Prêt n°00000201575 : capital restant du au 22/11/2021 64139.51€ taux réaménagé 2.30% contre 3.40%.

Frais de 250€/prêt.

Accord à l'unanimité.

### 4. Dénonciation de la convention Pallulos

Mme le Maire revient sur son échange avec Mme Vieille du Département concernant la convention avec l'Etat pour les logements de l'ancienne Cure. Cette dernière nous conseille vivement de dénoncer à son terme la convention en cours. Il sera possible de conventionner avec le département (convention allégée par rapport à celle de l'état), dans le cas où la commune souhaiterait engager des travaux de rénovation du bâtiment après l'audit énergétique demandé au SYDED. Mme le Maire propose au vote la dénonciation de ladite convention.

Le conseil municipal approuve la dénonciation à l'unanimité et donne au pouvoir à Mme le Maire pour effectuer les démarches en ce sens auprès du Notaire.

#### 5. Remplacement de la chaudière du bâtiment Mairie

Mme le Maire fait part des deux propositions reçues des entreprises Cuenot et Oren. Après étude des devis, des questions techniques restent en suspens quant à la taille des ballons tampons proposés et l'enlèvement de l'ancienne cuve fioul. Les entreprises seront consultées, le vote est reporté au prochain conseil.

#### 6. Bâtiment ancienne Cure : devis Lomazzi

Mme le Maire présente le devis de l'entreprise Lomazzi pour le bouchage des fissures sur la façade de l'ancienne Cure qui s'élève à 1740 HT + 348€ TVA = 2088€ TTC.

Accord à l'unanimité.

#### 7. Convention avec Mme Grut : camion pizza

Mme Grut sollicite la commune pour une autorisation de branchement électrique tous les mercredis pour son camion pizza et propose de verser une redevance de 13€/mois à la commune. Il n'y a pas de travaux à prévoir. Accord à l'unanimité.

### POINTS A VOIR

- **Eglise** : une réunion d'information pour les habitants est programmée le jeudi 21 octobre à 20h à la salle des fêtes, pass sanitaire obligatoire.
- **Cimetière** : le relevé des concessions à l'état d'abandon a été effectué ce jour, le procès-verbal sera affiché au cimetière et au panneau de la mairie sous 8 jours. Les personnes concernées seront priées de s'adresser à la mairie.
- **SIVOM du Haut Lison** : un questionnaire sera à compléter par les communes adhérentes pour recenser les besoins en terme d'heures et de travaux afin d'anticiper le départ en retraite d'un employé et le retrait de Labergement-du-Navois. Le dossier sera étudié par Mme le Maire et les adjoints avant présentation à l'ensemble du conseil municipal.
- **Chiens errants** : Suite à plusieurs plaintes des habitants, Mme le Maire rappelle que les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique qu'à la condition d'être tenus en laisse. Un arrêté de police portant interdiction de la divagation des chiens a été pris ce jour et transmis à la gendarmerie. Elle informe les élus sur le coût d'un conventionnement avec la SPA de Pontarlier.
- **PLUI** : Les élus communautaires étudient le Projet d'Aménagement de Développement Durable qui détermine les grandes orientations d'aménagement du territoire pour les années à venir à partir des enjeux identifiés lors du diagnostic.
- **Ecole/MAS** : le permis de construire demandé par l'Association d'Hygiène sociale de Franche-Comté pour la réhabilitation du bâtiment en groupe scolaire a été accordé ce jour. Les travaux du foyer à Levier prennent du retard du fait de difficultés d'approvisionnement en matériaux ce qui décalera inévitablement le début des travaux de l'école à Villeneuve d'Amont.
- **Cérémonie du 11 Novembre** : la cérémonie est prévue à 11h, une affiche sera apposée en temps utile.

## COURRIERS DIVERS

- Semons l'espoir : remerciements pour la subvention.
- Office de tourisme du Pays du Haut-Doubs : envoi de la dernière carte de randonnées pédestres/VTT/cyclo/trail.

## QUESTIONS DIVERSES

- **Eclairage public** : l'entreprise Balanche nous signale un allongement des délais de livraison de son fournisseur, nous espérons une pose à compter de la mi-novembre et le réglage des horloges astronomiques.
- **Salle des fêtes** : disponible à la location sous condition de contrôle des passes sanitaires à la charge du loueur.
- Le prochain conseil est prévu le 9 novembre.

La séance est levée à 23h.

A Villeneuve d'Amont, le 14/10/2021.

Mme le Maire

